

Gaëtan MISPELAERE, Directeur général

Justine GRILLET, Directrice du service

Nous contacter

Téléphone : 056-85 90 20

E-mail : safrannda@belgacom.net

 : Safran Sase

Du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h
13 h à 17 h
Répondeur

Pouvoir Organisateur
MAISON NOTRE DAME DES ANGES Asbl
36c, rue L. Dassonville
7700 MOUSCRON

Intervenants sociaux :

Apoline MUSY, Coordinatrice

François BREYNE

Loëtitia DOURS

Morgane FAVIER

Elodie BAUDEN

Kenza BELAZZOUZ

Alice FRETEUR

Tiffany DOUTRELUIGNE

Catherine VANDENBROUCKE

Christelle VERSTRAETE

Secrétariat :

Séverine WATTEAU



Service agréé par



Le Safran
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

SASE

Le Safran

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

Nos missions

Apporter une aide socio-éducative à l'enfant, à sa famille et à ses familiers dans le milieu de vie et en résidence autonome. (art 10 de l'arrêté du 05/12/2018, relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'accompagnement).

Par aide éducative, on entend toute forme d'aide ou d'action éducative permettant d'améliorer les conditions d'éducation des enfants quand celles-ci sont compromises soit par le comportement de l'enfant, soit par les difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs obligations par les personnes qui assument en droit ou en fait l'hébergement de l'enfant.

Notre service travaille sur mandat du Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, du Directeur de la Protection de la Jeunesse, fixant les objectifs de travail. La durée d'un mandat est de maximum six mois, renouvelable plusieurs fois.

Nous travaillons dans le respect du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse.

Nos bénéficiaires : les enfants de 0 à 18 ans des entités de Mouscron, Comines et Estaimpuis.

Notre cadre de travail

Notre service s'inscrit dans le cadre du Décret du 18 janvier 2018, portant le code de la prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse.

Notre service

Nous effectuons un accompagnement éducatif avec l'enfant, sa famille en valorisant les compétences et les ressources de chacun.

Les rapports d'évolution sur la situation sont rédigés et lus à la famille avant de les envoyer au mandant.

Tout entretien ou partage avec d'autres services ou intervenants se fait en présence de la famille, en toute transparence. Ce travail avec le réseau sera favorisé pour autant que cette collaboration soit constructive et respectueuse de la famille et de notre code de déontologie.



Notre intervention

Avec la famille, l'enfant :

Un premier rendez-vous formel a lieu chez le mandant. Dans un second temps, nous intervenons en famille en binôme et fixons le rythme des rencontres ensemble.

En fonction de leurs demandes, de leurs besoins, nous orientons et accompagnons les familles vers des relais administratifs, socio-éducatifs, et/ou des ressources extérieures.

Avec l'enfant en projet d'autonomie :

Nous le soutenons dans,

- La gestion des liens avec ses familiers et/ou de sa solitude.
- La recherche d'un logement et la mise en ordre administrative.
- La mise en contact avec le réseau.
- L'information de ses droits, devoirs et obligations.
- Sa scolarité ou sa recherche d'emploi, de stage.
- L'apprentissage et la gestion du budget, de l'environnement, de la santé, des loisirs

SASE